

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mairie de Treignac - Place de la mairie - 19 260 TREIGNAC

### Objet du marché :

TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE VOIRIE COMMUNALE - Programme 2017  
VC Escure Haute, Accès au Château d'eau, Accès au cimetière,  
Rue des Eglises et Allées du Camping

Marché A Procédure Adaptée - Négociation : article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Marché ordinaire.

Délais d'exécution : 15 jours au total.

Les travaux devront impérativement être terminés le vendredi 28 juillet 2017, avec engagement écrit.

### Caractéristiques principales :

- Préparation de terrain : .....	2 445 m2
- Délignement de chaussée : .....	1000 ML
- GNT 0/31,5 : .....	109 T
- Fourniture et mise en œuvre d'enrobé à chaud : .....	5 445 m2
- Mise à niveau d'accotement : .....	150 ml

### Critères de sélections des candidatures :

- 1 - Déclarations, certificats ou attestations demandées, dûment remplies et signés
- 2 - Garanties techniques professionnelles et financières

### Justifications à produire par le candidat :

#### **Candidature :**

- lettre de candidature (DC1), déclaration du candidat (DC2),

#### **Offre :**

- Marché simplifié, CCTP, Bordereau des prix, Détail estimatif, Mémoire technique.

### Critères d'attribution :

- 1 - Valeur technique (pondération 60%)
- 2 - Prix des prestations (pondération 40%)

### Délai :

Date et heure limite de réception des offres : **mercredi 10 mai 2017 à 12h 00**

### Consultation et/ou Retrait du dossier :

Mairie de TREIGNAC - Place de la mairie - 19 260 TREIGNAC

Téléphone : 05.55.98.00.49 [secretariat@mairie-treignac.fr](mailto:secretariat@mairie-treignac.fr) (sur support informatique)

### Réception des propositions :

Par lettre recommandée avec AR ou remise contre récépissé, Mairie de TREIGNAC

Renseignements administratifs et techniques : [jmartinez@correze.fr](mailto:jmartinez@correze.fr) Téléphone : 05.55.93.72.69

Date d'envoi du présent avis à la publication : vendredi 14 avril 2017